

Métropoles : Répondre aux besoins de la population ou concentrer les moyens au service des grands groupes ?

Juin 2014, n°4

Laurent Terrier
Grenoble INP
Edito



Empêcher la destruction des usines Arjowiggins

Le site Arjowiggins de Charavines fabrique du papier à forte valeur ajoutée, où il y a eu des investissements importants en 2010, avec une forte R&D (avec des contrats de coopération avec le CEA). Le site est bénéficiaire, avec de bonnes perspectives commerciales.

Une fin programmée pour Juin 2015 ! C'est ce qu'a annoncé la direction en avril dernier, afin d'améliorer ses résultats mondiaux. Pourtant les pouvoirs publics détiennent 20% du capital via la Banque Publique d'Investissement, et sont le premier actionnaire du groupe !

Une politique industrielle qui ne fonctionne pas ! Donner toujours plus d'argent aux entreprises sans imposer aux grands groupes des orientations d'intérêt général (développement de l'emploi, mise sur pied de filières industrielles, ...), cela ne fonctionne pas. L'industrie a perdu 700 000 emplois en 10 ans, malgré l'augmentation considérable des aides financières aux entreprises !

Préempter le site pour défendre l'avenir. Les syndicats de Arjowiggins interpellent les élus locaux pour qu'ils préemptent le site de Charavines au nom de l'intérêt des habitants. Car où trouveront-ils du travail une fois que toutes les usines auront fermé ?

<http://www.filpac-cgt.fr/spip.php?article7174>

Lois de décentralisation, réformes territoriales, politiques de santé, d'enseignement supérieur et politiques économiques : on assiste à la mise en concurrence accélérée des territoires, des salariés et des populations.

Dans le supérieur, les plans campus, les politiques d'excellence, et la loi Fioraso poussent au regroupement des universités et organismes de recherche dans quelques grands pôles, en recherchant des effets de « taille critique ».

Dans la santé, on assiste au même phénomène avec la création d'une dizaine d'IHU (instituts hospitalo-universitaires), des centres de recherche médicaux d'excellence, et le regroupement des établissements dans des communautés hospitalières.

Enfin, les politiques économiques sont essentiellement tournées vers les « écosystèmes d'innovation », dans le cadre de la « spécialisation intelligente ». Cela consiste à concentrer les moyens sur quelques thématiques prioritaires dans chaque région. À Grenoble, cela se traduit par un soutien aux politiques de recherche et développement en microélectronique (nano2017), mais pas à la plateforme chimique de Pont de Claix, pourtant en difficulté faute d'investissements.

Avec la réforme territoriale annoncée par F. Hollande, il s'agit de concentrer les moyens dans une douzaine de métropoles. Cette réforme risque d'aggraver les inégalités entre territoires, avec de vastes territoires délaissés. C'est l'égalité entre les citoyens sur tout le territoire national qui est profondément remise en cause.

La CGT estime que toute réforme territoriale doit être précédée d'une large consultation publique associant les organisations syndicales et les principaux acteurs de la société civile, avec pour fil conducteur la réponse aux besoins sociaux, économiques et environnementaux d'aujourd'hui et de demain.

Sommaire

- | | |
|--|-----|
| • Enseignement Supérieur Recherche et Territoires | p.2 |
| • Santé et Territoires | p.2 |
| • Des métropoles pour quoi faire? | p.3 |
| • stratégie Régionale d'Innovation - Spécialisation Intelligente | p.4 |

Enseignement Supérieur et Recherche Hors des métropoles, point de salut!?



En 2007, la loi LRU¹ a donné l'autonomie budgétaire aux universités et amorcé de fait un désengagement de l'État. Aujourd'hui, elles connaissent toutes de graves difficultés financières, conduisant à des coupes sombres sur l'emploi, l'offre de formation, les conditions de travail... Les établissements, mis en concurrence, se différencient progressivement aussi bien en ce qui concerne l'offre de formation que pour les conditions de travail des personnels.

C'est dans ce contexte d'austérité budgétaire que la loi Fioraso donne un grand coup d'accélérateur au regroupement des établissements amorcé depuis quelques années : sur un territoire, tous doivent être rattachés, soit au sein d'une communauté d'Universités et d'Établissements, soit par fusion. On passe de plus de 80 universités à une trentaine de pôles. L'essentiel des décisions stratégiques se prend désormais à ce niveau.

Les moyens publics sont concentrés, parmi ces 30 pôles, sur 12 grandes métropoles, à travers de multiples dispositifs (plans campus, grand emprunt, spécialisation intelligente, appels d'offres...). L'objectif est de constituer des grands pôles universitaires pour s'inscrire dans la compétition internationale. Au sein de ces pôles, les moyens se concentrent sur les thématiques prétendument utiles à l'innovation et correspondant aux domaines de spécialisation intelligente (cf. article page 4), au détriment des autres axes de recherche et d'enseignement. La nature du service public de l'ESR² est profondément transformée. L'objectif de transfert de technologie vers le monde économique devient prépondérant, et on observe une forte tendance à la spécialisation des territoires et des établissements.

Dans les autres universités, en dehors des métropoles, l'offre de formation, les moyens mis en œuvre risquent d'être fortement réduits. Selon qu'il habite Lyon, Grenoble ou Chambéry, un étudiant n'aura pas les mêmes conditions d'accès à l'enseignement supérieur et à la recherche.

Contre cette logique de compétitivité, nous avons besoin d'un service public de l'ESR qui garantisse l'égalité d'accès et réponde aux besoins des populations sur tout le territoire, indépendant des intérêts économiques et politiques, favorisant les coopérations entre les différents acteurs. Un service public démocratique, associant les étudiants, les enseignants et la population aux grandes orientations stratégiques.

1 Loi relative aux Libertés et Responsabilités des Universités

2 Enseignement Supérieur et Recherche



Entre austérité et compétitivité, les hôpitaux mis en concurrence au détriment de l'intérêt général

Les réformes successives de Santé visent à transférer les dépenses sur l'utilisateur et à diminuer l'offre de soins et les dépenses publiques. L'hôpital s'éloigne des missions de service public et devient une entreprise qui doit vendre des services pour produire un chiffre d'affaires et faire des excédents.

Toujours plus d'austérité

Le pacte de responsabilité prévoit de réduire de 50 milliards d'euros les dépenses publiques dont 15 milliards d'euros dans la santé et 5 milliards d'euros dans les hôpitaux (à titre de comparaison le budget du CHU¹ de Grenoble est de 600 millions d'euros). Cela impose aux hôpitaux de nouvelles restructurations remettant toujours plus en cause leurs missions d'intérêt général.

Le gouvernement impose aux hôpitaux des gains de "productivité" contradictoires avec ses missions et qui provoquent déficits et endettement. Le CHU de Grenoble a dû subir un contrat de retour à l'équilibre avec un plan d'économies drastiques incluant des suppressions de postes.

1 Centre Hospitalo-Universitaire

(suite page 3)

(Suite de la page 2)

Toujours plus de concentration

La coopération est indispensable et a toujours existé pour répondre aux besoins de santé des populations. Au lieu de cela, la loi HPST (Hôpital Patient Santé Territoire) prévoit une concentration territoriale pour l'organisation de la santé : le CHU de Grenoble devient le pôle référent pour l'Arc Alpin.

Le futur Hôpital de Voiron ne sera plus un hôpital généraliste mais une annexe du CHU de Grenoble. Le transfert de la stérilisation et des laboratoires va dégrader la réponse aux besoins de santé des Voironnais. De plus, l'intégration de la clinique privée dans l'hôpital créera une discrimination entre patients.

Toujours plus de compétitivité

Les pouvoirs publics veulent concentrer les moyens publics sur une poignée de pôles d'excellence internationaux au profit des grands groupes qui se désengagent de la recherche, et ne créent pas forcément de débouchés industriels en France. Dans cette logique, huit IHU (Instituts Hospitalo-Universitaires), sortes de CHU¹ d'excellence, ont été sélectionnés pour toute la France, aucun en Rhône Alpes. Pour les CHU non sélectionnés, on peut craindre une baisse importante de moyens dans la recherche et la formation, altérant l'ensemble de l'activité.

Contre cette logique d'austérité et de compétitivité, répondre aux besoins de santé

C'est bien d'une recherche de haut niveau dans tous les CHU que l'on a besoin, garante d'une qualité de formation des soignants et en conséquence d'une bonne qualité de soins, pour répondre aux besoins des populations sur tous les territoires.

Nous avons besoin de plus de démocratie

La carte sanitaire ou les projets de recherche doivent être débattus par les usagers, les salariés, les populations, les élus locaux...

¹ Centre Hospitalo-Universitaire



Des métropoles, pour quoi faire?

Le 1^{er} janvier 2015, les collectivités de plus de 400 000 habitants vont devenir « métropoles », soit de manière automatique (Grenoble), soit éventuellement sur demande (St Etienne ?). Des compétences importantes des communes, des départements et des régions (le logement, l'aménagement du territoire, développement économique, l'innovation, l'enseignement supérieur et la recherche, etc.) vont leur être transférées.

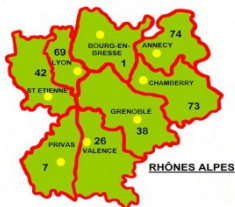
Les métropoles sont présentées comme un outil de développement économique et social. Effectivement, les évolutions du tissu social, économique et productif font qu'il est utile, voire indispensable de les traiter aussi au niveau d'une agglomération : logement, équipements culturels et sportifs, services publics de santé ou d'éducation, transports, ... Mais cela suppose la prise en compte des besoins de la population, donc un développement de la démocratie accompagné d'une fiscalité juste permettant une répartition équitable des contributions financières des communes.

Tel que c'est fait, les métropoles sont une étape supplémentaire dans la mise en concurrence des territoires, des salariés et des populations.

Qu'il s'agisse des métropoles, des pôles de compétitivité, des incitations faites au regroupement des universités, des hôpitaux et établissements de santé, etc., la logique est la même : concentrer sur une poignée de territoires dits « d'excellence » les moyens humains et financiers, au détriment de territoires délaissés en termes d'industries et de services publics.

Que constate-t-on ? Partout: plus de concentration, plus d'austérité, plus de compétitivité, moins de démocratie.

Les salariés et les populations sont tenus à l'écart. Aucune règle de démocratie locale n'est déterminée, chaque métropole sera libre de décider de son fonctionnement : les conseillers des métropoles seront-ils élus? Comment? Quelle place pour les salariés et les populations dans les prises de décisions?



Spécialisation intelligente en Rhône-Alpes : financer l'innovation ne suffira pas !

Les politiques d'innovation sont devenues le nouveau credo des élus politiques, pour qui aider les entreprises à être compétitives et à s'insérer dans l'économie mondiale permettra un nouvel Eldorado : création d'emplois et réponse aux défis sociétaux (santé, politiques d'autonomie, déplacements, énergie, ...).

L'Europe et les Régions viennent de franchir un nouveau cap avec la « spécialisation intelligente ». Il s'agit de ne financer que 7 secteurs à l'exclusion de tout autre pour faire émerger des champions à l'échelle européenne et mondiale. Pour l'agglomération grenobloise, ce sont les micro- et nano-technologies, la biotechnologie, la santé.

Que deviennent la mécanique, la chimie, l'électrotechnique, ... ? La réponse se trouve en partie chez Ascométal, Arjowiggins ou la plateforme chimique de Pont de Claix, en difficulté ou promis à la fermeture ...

Le projet GIANT illustre bien cette politique : sur le polygone scientifique et le site de STMicro à Crolles sont regroupés recherche fondamentale et enseignement supérieur (CNRS, INPG, UJF...), recherche technologique (CEA), et industries (STMicroelectronics, Schneider, Soitec, BioMérieux...). Les moyens publics investis sont considérables, 1.1 milliard sur 5 ans pour nano 2017, 1.3 milliard sur 6 ans pour l'aménagement de la presqu'île, en annonçant vouloir y rassembler 10 000 emplois industriels, 10 000 emplois dans la recherche, 10 000 étudiants, 10 000 habitants.

Des moyens publics considérables mobilisés pour quels résultats ?

- La concentration des moyens publics sur quelques domaines phares a pour conséquence l'abandon de pans entiers de l'industrie en Isère, avec au final, un tissu économique de moins en moins diversifié, des pertes d'emplois, des territoires en difficulté.
- Dans l'agglomération grenobloise, le programme Nano2017 est sans garanties d'emplois, alors que STMicroelectronics a versé en 2013 360 millions de dollars de dividendes !
- Au niveau national, le Crédit Impôt Recherche est passé de 1 milliard d'euros en 2006 à 6 milliards d'euros en 2013. Pourtant, sur 10 ans, l'effort de recherche des entreprises n'a pas augmenté et stagne à 1.4% du PIB. Des grands groupes comme SANOFI ferment des centres de recherche en France et utilisent la recherche publique. Alors qu'en 2013 ce groupe a touché 150 millions d'euros de crédit impôt recherche, il a versé dans le même temps 3.6 milliards d'euros de dividendes à ses actionnaires !

L'industrie est une activité utile, qui a été grandement fragilisée ces 30 dernières années par les politiques d'austérité et les logiques de rentabilité à court terme. La puissance publique à tous les niveaux doit mettre en œuvre des moyens importants pour le développement de l'industrie, de la recherche et de la formation. **Mais une politique d'innovation n'est pas une politique industrielle.**

Financer l'innovation ne suffira pas pour développer l'emploi et les territoires, répondre aux besoins des populations. Aider les grands groupes sans remettre en cause leurs logiques financières est lourd de dangers. Les pouvoirs publics doivent imposer l'intérêt général en pesant sur la stratégie des entreprises, en en prenant le contrôle si nécessaire, ou en favorisant leur gestion par les salariés eux-mêmes, comme chez FRALIB.

Nous
contacter

CollRIF : contact@cgt-collrif-grenoble.org

Le CollRIF est constitué des syndicats CGT du CEA, du CNRS, des Universités (UPMF, Stendhal, IEP, UJF et Grenoble INP), de ST Microelectronics Crolles, de ST Grenoble, de SOITEC, de Schneider, de HP, de l'ILL, de Thales, du CHU, Leurs coordonnées sont visibles sur le site : www.cgt-collrif-grenoble.org

Union Départementale CGT : udcgt38@cgtisere.org / tel : 04 76 09 65 54

Vous pouvez retrouver ce document en ligne sur : www.cgt-collrif-grenoble.org